



CHARGEURS

Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 20 avril 2017

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de Chargeurs sont convoqués en Assemblée Générale Mixte

le 20 avril 2017 à 15 h 00
au Centre de Conférences Capital 8
32 rue de Monceau - 75008 Paris - France

L'avis de réunion prévu par l'article R.225-73 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO) n° 32 du 15 mars 2017. L'avis de convocation a été publié au BALO n° 40 du 3 avril 2017.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la société (rubrique Assemblée Générale).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée conformément aux dispositions réglementaires applicables.

03 avril 2017